

Artistes ou escrocs ?

Placés en détention provisoire pour escroquerie durant quatre mois, Laurent et Benjamin avaient fait de fausses déclarations pour faire "le maximum de bruit".

Provocation artistique ou escroquerie de génie ? Un étudiant en arts graphiques et un contrôleur des impôts, âgés de 26 ans, ont passé quatre mois en détention provisoire à la prison d'Osny (Val-d'Oise) pour avoir commis une série de délits revendiqués comme des actes de "terrorisme administratif". Interpellés le 23 septembre 2002 et mis en examen pour "escroquerie" et "usage de faux", les deux camarades, Laurent et Benjamin, s'étaient procuré auprès de l'état civil des cartes d'identité sous un patronyme fictif, qu'ils ont ensuite utilisées pour soutirer 8 millions d'euros à l'administration fiscale dans le seul but avoué de "donner un grand coup de pied dans la fourmilière en faisant le maximum de bruit".

Suite de l'article du Monde

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le mercredi 5 février 2003

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/2748-artistes-ou-escrocs.html>